

Des chefs religieux africains réclament des réparations à la Fondation Gates

Lettre ouverte à la Fondation Gates, 28

novembre 2025

Chère Fondation Gates,

Nous, un collectif de responsables religieux africains, appelons la Fondation Gates à reconnaître que ses interventions dans les systèmes alimentaires et agricoles africains ont échoué. En conséquence, nous exigeons des réparations pour les dommages écologiques et sociaux causés. Suite à notre appel lancé en février 2021 demandant à la Fondation Gates de cesser de financer les initiatives de la « Révolution verte » en Afrique (voir notre [précédente lettre](#)), la fondation n'a toujours pas apporté de réponse appropriée.

En tant que responsables religieux, nous avons la responsabilité, en tant que gardiens de la Terre et de nos communautés de foi, de dénoncer les injustices et de veiller à un partage équitable des ressources pour tous, en particulier pour les plus vulnérables.

Si nous prenons acte de l'engagement de la Fondation Gates à mettre fin à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté en Afrique, nous sommes profondément préoccupés par l'approche qu'elle continue d'adopter, à travers son soutien à l'AGRA (connue jusqu'à récemment sous le nom d'Alliance pour une révolution verte en Afrique). L'AGRA a été fondée en 2006 par la Fondation Gates et d'autres donateurs. La Fondation Gates est de loin son principal bailleur de fonds, avec près d'un milliard de dollars versés depuis 2006. Elle a récemment débloqué 200 millions de dollars malgré [une évaluation qu'elle avait elle-même commanditée](#) et qui mettait en évidence les échecs de l'AGRA.

Ses interventions poussent encore davantage le système alimentaire africain vers un modèle d'agriculture industrielle privatisée, portant atteinte au droit de nos populations à la souveraineté alimentaire et menaçant la santé écologique et humaine.

Nos préoccupations sont les suivantes :

- La Fondation Gates promeut un [modèle industriel](#) reposant sur des intrants synthétiques coûteux (engrais et semences). Cela place les petits agriculteurs à la merci de la volatilité des prix mondiaux pour maintenir leurs rendements, tout en réduisant leur résilience face aux chocs externes.
- L'utilisation [d'engrais synthétiques réduit la fertilité des sols](#) et pollue l'écosystème par lessivage et ruissellement. Elle est associée à une recrudescence des ravageurs et des maladies, car elle perturbe l'équilibre de l'écosystème du sol.
- À mesure que les écosystèmes se dégradent, [les agriculteurs s'installent sur de nouvelles terres](#), faute de ressources pour remettre en état celles qui ont été détruites. Cela exerce une pression supplémentaire sur les ressources naturelles, aggravant ainsi le risque d'effondrement des écosystèmes.
- La plupart des populations africaines dépendent des ressources naturelles pour leur alimentation, leur combustible, leurs médicaments et leurs matières premières. Toute intervention qui menace la santé des écosystèmes

ou [prive](#) de [leur autonomie](#) des communautés déjà mises à rude épreuve est inacceptable.

- Les interventions visant à orienter les modèles alimentaires africains vers [des modèles industriels](#) minimisent le rôle que jouent l'alimentation et sa production dans les systèmes communautaires et ignorent l'important corpus de savoirs autochtones en la matière, reconnu comme un élément clé de l'adaptation au changement climatique.
- L'accent mis sur l'entrée du secteur privé dans les systèmes alimentaires et agricoles en Afrique affaiblit la résilience et la biodiversité en favorisant la production de cultures de rente. Cela [réduit](#) immédiatement [la valeur de la diversité des cultures](#) plantées, et donc la diversité des régimes alimentaires.

La vision ambitieuse de l'AGRA, qui consistait à doubler les rendements et les revenus des petits agriculteurs et à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim, n'a tout simplement pas fonctionné et [a causé des dommages avérés](#), comme le montre clairement un [nouveau rapport sur la crise alimentaire en Zambie](#).

Nous appelons la Fondation Gates à cesser de financer l'AGRA et d'autres programmes de ce type, et à offrir des réparations en :

- **Soutenir** le mouvement agroécologique sur le continent dans ses efforts pour mettre en place des systèmes alimentaires durables, inclusifs et équitables en Afrique.
- **Promouvoir** l'adoption de cadres politiques en faveur de l'agroécologie, notamment des lois sur les semences et l'agriculture qui privilégient les droits des communautés africaines par rapport à ceux des entreprises.
- **Financer** les initiatives menées en Afrique qui s'appuient sur les systèmes de savoirs locaux et les communautés.
- **Investir** dans l'agroécologie, notamment en développant la chaîne d'approvisionnement en intrants biologiques, en soutenant le développement de la recherche participative menée par les agriculteurs et la création de banques de semences communautaires.

Il est temps que les bailleurs de fonds internationaux s'engagent dans la transition vers l'agroécologie en respectant et en soutenant les approches holistiques définies localement en Afrique, par l'Afrique.

En tant que responsables religieux, nous devons plaider en faveur du rétablissement de notre relation avec la Terre et la communauté du vivant dont nous dépendons tous.

Cordialement,

Les chefs religieux d'Afrique

Annexe : Justification des préoccupations de la communauté religieuse africaine

Une évaluation indépendante réalisée en 2020 sur les résultats des programmes de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) met en évidence l'échec de son approche et documente les effets négatifs significatifs sur les systèmes agricoles des petits exploitants, y compris les dommages écologiques. Cette évaluation s'appuie sur une étude menée par des chercheurs de l'université Tufts, qui ont utilisé des données nationales provenant de 13 pays cibles du programme de l'AGRA, des statistiques sur la pauvreté et la faim, ainsi que quatre études de cas menées au Mali, au Kenya, en Tanzanie et en Zambie afin de mieux cerner l'impact de l'AGRA en Afrique.[i]

Lancée en 2006 par la Fondation Gates et la Fondation Rockefeller, l'AGRA avait pour objectif de réduire la faim et la pauvreté grâce à la modernisation des systèmes agricoles des petits exploitants africains. Cette approche encourage des pratiques agricoles à forte intensité d'intrants et de ressources, qui favorisent la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs (principalement mondiaux). L'AGRA intervient à quatre niveaux pour influencer les systèmes agricoles : les politiques et le plaidoyer, les systèmes semenciers, le niveau des exploitations agricoles, ainsi que les marchés et le commerce.

Une étude indépendante commandée par l'AGRA souligne que celle-ci promeut activement des politiques facilitant l'entrée sur le continent des intrants de la « Révolution verte » (semences et pesticides).[ii] Ces semences et engrais synthétiques sont ensuite « imposés » aux petits agriculteurs par le biais de programmes de subventions aux intrants agricoles (FISP) financés par les pouvoirs publics, qui, dans la plupart des cas, ne permettent pas aux agriculteurs de choisir des intrants agroécologiques ou biologiques. Sur les 13 pays de l'AGRA examinés dans l'étude, 10 avaient connu une adoption significative des FISP.

L'objectif déclaré de l'AGRA, qui consistait à doubler les rendements et les revenus de 30 millions de ménages agricoles d'ici 2020, n'a pas été atteint, et l'étude souligne que cette déclaration a été supprimée de son site web en 2020 ; cela s'inscrit dans le cadre du manque général de transparence dont fait preuve l'AGRA en ne publiant pas ses rapports de suivi et d'évaluation de ses programmes. [iii]

L'analyse des performances de l'AGRA dans les 13 pays cibles a révélé ce qui suit : [iv]

- Peu d'éléments indiquant une augmentation significative des revenus ou de la sécurité alimentaire des petits producteurs alimentaires, mais une augmentation moyenne de 30 % du nombre de personnes souffrant de la faim.
- Peu d'éléments indiquent que la productivité ait augmenté de manière significative – la différence entre la période précédant les programmes de l'AGRA et celle pendant leur mise en œuvre était de 1,5 % ; et la productivité a diminué dans 8 des 13 programmes. L'AGRA avait prévu une augmentation de 100 % des rendements de maïs, mais n'a atteint, en moyenne, qu'une augmentation de 29 %. Il convient également de noter que les augmentations de production sont également dues au fait que les agriculteurs s'installent sur de nouvelles terres, leurs champs existants étant appauvris en nutriments en raison de l'utilisation successive d'engrais synthétiques.[v]

- Une réduction minime de la pauvreté rurale, même dans les cas où la production avait augmenté, et une nouvelle détérioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en particulier pour les producteurs alimentaires les plus pauvres.
- Des preuves solides d'impacts négatifs sur les sols agricoles, notamment une acidification due à l'adoption de la monoculture et à l'utilisation d'engrais synthétiques.

Les effets négatifs de l'utilisation continue d'engrais synthétiques – encouragée par les programmes et projets de la « Révolution verte » – sont bien connus. Elle est associée à une diminution de la teneur en matière organique du sol, à son durcissement, à une baisse de sa fertilité, à une perte de nutriments et à la pollution tant des sols que des cours d'eau.[vi]

Les programmes de la « Révolution verte », tels que ceux soutenus par l'AGRA, mettent l'accent sur le développement d'un modèle de marché, facilitant l'entrée d'entreprises du secteur privé dans les systèmes agricoles des petits exploitants. Cela crée une dépendance vis-à-vis du marché que de nombreux agriculteurs ne peuvent pas se permettre.[vii] Et cela affaiblit la résilience des communautés agricoles, car les cultures se tournent vers des cultures de rente ou vers des variétés issues de semences hybrides ou génétiquement modifiées (ces semences bénéficiant d'une protection de la propriété intellectuelle et permettant aux entreprises agrochimiques de générer des profits). Il en résulte un endettement et une forte réduction de la diversité alimentaire disponible au sein d'une communauté.[viii] Dans les projets de l'AGRA, les participants ne sont souvent pas en mesure de choisir leurs cultures, mais doivent pratiquer la monoculture en utilisant des semences spécifiées et des engrais de synthèse.[ix] Les données provenant des pays participant au programme de l'AGRA montrent que la production locale de cultures a considérablement baissé, notamment pour le millet (24 %), les racines et tubercules (7 %) et les arachides (23 %).[x]

Cette approche de la « Révolution verte » a été identifiée par de grandes organisations mondiales – notamment le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations unies et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) – comme un facteur majeur du changement climatique et de la destruction écologique. [xi]

Les évaluateurs indépendants de l'AGRA soulignent les contraintes pesant sur les agriculteurs, telles que leur capacité à financer à la fois les semences et les engrais. Certains agriculteurs ne peuvent tout simplement pas acheter d'intrants faute de moyens financiers. Le soutien de l'AGRA s'est concentré sur la fourniture de services de vulgarisation, de démonstrations sur l'utilisation des semences et des engrais, ainsi que sur l'amélioration de la proximité et du choix des intrants dans les magasins de village (distributeurs agricoles) – mais ne finance pas l'accès individuel des agriculteurs à ces intrants.[xii] Cette situation, conjuguée à l'influence prépondérante de l'AGRA sur les politiques, pénalise les mêmes agriculteurs auxquels elle ne finance pas l'accès aux intrants. « Dans nos relations avec les banques commerciales, nous n'avons pas réussi en raison des taux d'intérêt élevés. Au niveau des producteurs, très peu de choses ont été faites ; les institutions financières sont intervenues dans la région, mais les produits ne répondent toujours pas aux besoins des petits exploitants agricoles. » – Partenaire de l'AGRA au Mozambique.

Enfin, au Kenya, où les politiques ont été modifiées, les agriculteurs ne peuvent plus échanger librement leurs semences, car cela est interdit par la loi. C'est ce qu'indique le

Loi révisée de 2012 sur les semences et les variétés végétales, partie 2, paragraphe 8, relative aux restrictions applicables à la vente de semences de variétés végétales non répertoriées. La loi kenyanne sur les semences et les variétés végétales dissuade les agriculteurs de vendre ou de partager leurs semences. [xiii]

[i] Timothy A. Wise, « *Failing Africa's Farmers: An Impact Assessment of the Alliance for a Green Revolution in Africa* », document de travail n° 20-01 du GDAE. 2020. [en ligne] https://sites.tufts.edu/gdae/files/2020/07/20-01_Wise_FailureToYield.pdf. -

[ii]. Mathematica. Partenariat pour une transformation agricole inclusive en Afrique, Évaluation finale, Volume I – Rapport d'évaluation finale. 2021. [en ligne] <https://agra.org/wp-content/uploads/2023/08/PIATA-Final-Evaluation-Report-Vol-ume-I.pdf>

[iii] Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique. 2020. *Fausse promises : l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)*. [en ligne] https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2020/07/false-promises_agra_engl_20_200706_web_compressed.pdf

[iv] Ibid.

[v] Sentinel. 2021. *L'expansion agricole en Zambie : quels sont les facteurs déterminants et les implications ?* www.sentinel-gcrf.org/sites/sentinel/files/resources/2021-07/Sentinel%20Zambia_a%20RS%20briefing_Final%20published%20Jul21.pdf.

[vi] Antony Chapoto, Darlington Sabasi et Collins Asante-Addo. 2015. *Impact de l'intensification de l'utilisation d'engrais et de la fertilité des sols sur le rendement du maïs dans le nord du Ghana*. Réunion annuelle conjointe 2015 de l'AAEA et de la WAEA, 26-28 juillet, San Francisco, Californie. Association d'économie agricole et appliquée. <https://ideas.repec.org/p/ags/aaea15/205694.html>. -

[vii] CARE (2010), « Le projet ADAPT en Zambie : succès et enseignements tirés de la mise en place d'un réseau évolutif de distributeurs agricoles ruraux au service des petits exploitants » https://insights.careinternational.org.uk/media/k2/attachments/CARE_ADAPT_Case_Study.pdf

[viii] Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique. 2020. *Fausse promises : l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)*. [En ligne] https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2020/07/false-promises_agra_engl_20_200706_web_compressed.pdf

[ix] Ibid.

[x] FAOSTAT pour les 13 principaux pays cibles de l'AGRA : Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Zambie. <https://www.fao.org/faostat/en/#home>

[xi] Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

(IPBES). 2019. *Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques*. [en ligne] <https://ipbes.net/global-assessment>

[xii] Réponse de la direction de l'AGRA à l'évaluation indépendante. 2022. [en ligne] [AGRA-management-response-to-Mathematica-Evaluation_2.pdf](#)

[xiii] Législation kenyane. 2012. *Loi sur les semences et les variétés végétales*. http://kenyalaw.org:8181/exist/kenyalex/actview.xql?actid=CAP.%20326#part_II.